



Gimel, le 9 août 2021

PROCES-VERBAL

De la séance d'ouverture des enveloppes de L'assemblée générale FC Gimel/Bière effectuée par vote par correspondance Du vendredi 6 août 2021 à 20h00 à Gimel

Présents : Quentin Gallay, Fanny Dupuis, Christine Domenig

Scrutateurs : Quentin Gallay, Fanny Dupuis, Christine Domenig

M. Quentin Gallay souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'occasion de cette séance d'ouverture des enveloppes relatives à l'assemblée générale du FC Gimel/Bière de l'année 2021. En raison de la pandémie, cette assemblée générale s'est déroulée selon le vote par correspondance.

Les documents envoyés à tous les membres du FC Gimel/Bière comprenaient :

- Une lettre explicative du vote par correspondance
- Le rapport du Président
- Bilan saison 2020-2021
- Rapport de la caissière
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Budget 2021-2022
- Nomination de Mr Cyril Messieux – Président d'Honneur
- Election du comité
- Bulletin de vote

Les membres du FC Gimel/Bière avaient jusqu'au 28 juillet 2021 pour renvoyer les votes.



Les scrutateurs observent les résultats des votes suivants :

OBJETS

1. Approbation du rapport du président
2. Approbation des comptes 2020-2021
3. Approbation du budget 2021-2022
4. Approbation de la nomination de M. Cyril Messieux
5. Approbation du comité 2021-2022

Les points 1 et 2 ont été acceptés à l'unanimité

Le point 3 a été accepté à la majorité moins une abstention

Le point 4 a été accepté à la majorité moins un refus

Le point 5 a été accepté à la majorité moins deux abstentions

Aucun divers n'a été porté à la connaissance du comité.

Merci à tous pour votre confiance

La séance est levée à 20h30

FC Gimel/Bière

Le Président